

Jeunesse sans papiers, jeunesse volée



Lycéennes, lycéens, ils sont nos copains. Arrivés mineurs en France, ils ont maintenant plus de 18 ans et ils vivent dans la crainte des contrôles, la peur d'une expulsion, l'angoisse de l'avenir... Ce n'est pas une vie pour un jeune !

Ensemble, lycéens avec ou sans papiers, nous voulons que les lycéens étrangers privés du droit au séjour puissent mener à bien leurs études, vivre tranquillement en famille et s'insérer dans la société française, qui est devenue la leur !

Seat-in musical devant la préfecture

Pour que la loi change

Mercredi 13 mai à partir de 17 h

Collectif « jeunes majeurs du 93 »

Contact : resf93@msn.com



Jeunesse sans papiers, jeunesse volée



Lycéennes, lycéens, ils sont nos copains. Arrivés mineurs en France, ils ont maintenant plus de 18 ans et ils vivent dans la crainte des contrôles, la peur d'une expulsion, l'angoisse de l'avenir... Ce n'est pas une vie pour un jeune !

Ensemble, lycéens avec ou sans papiers, nous voulons que les lycéens étrangers privés du droit au séjour puissent mener à bien leurs études, vivre tranquillement en famille et s'insérer dans la société française, qui est devenue la leur !

Seat-in musical devant la préfecture

Pour que la loi change

Mercredi 13 mai à partir de 17 h

Collectif « jeunes majeurs du 93 »

Contact : resf93@msn.com



Armelle (RDC) :

Elle est venue du Congo Kinshasa à 16 ans après le décès de ses parents. Prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, elle a fait une très bonne scolarité et achève une terminale au lycée Liberté à Romainville.

Il a fallu plus d'un an pour imposer sa régularisation !

Ahmed (marocain) :

Cet élève de Bac pro à Saint-Ouen est arrivé à l'âge de 14 ans pour rejoindre son père.

Aujourd'hui, il est en foyer et menacé d'expulsion s'il n'obtient pas un titre de séjour. C'est un garçon sérieux, un peu réservé.

Mais quel sera son avenir ?

Armelle (RDC) :

Elle est venue du Congo Kinshasa à 16 ans après le décès de ses parents. Prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, elle a fait une très bonne scolarité et achève une terminale au lycée Liberté à Romainville.

Il a fallu plus d'un an pour imposer sa régularisation !

Ahmed (marocain) :

Cet élève de Bac pro à Saint-Ouen est arrivé à l'âge de 14 ans pour rejoindre son père.

Aujourd'hui, il est en foyer et menacé d'expulsion s'il n'obtient pas un titre de séjour. C'est un garçon sérieux, un peu réservé.

Mais quel sera son avenir ?

Marceline (camerounaise) :

Elle est arrivée à 14 ans à la suite de la séparation de ses parents. Elève de BTS dans les métiers de la mode et l'entretien des textiles, elle rêve de se spécialiser dans la haute couture et de monter sa propre boîte !

Mais quel avenir lui réserve la préfecture ?

Carina (chilienne) :

Agée de 19 ans, elle fait un BEP compta à Saint-Denis. Elle vient d'obtenir un titre étudiant avec RESF. Mais à quoi va lui servir ce titre précaire, alors qu'elle veut s'orienter vers la coiffure ?

L'alternance lui est interdite (faute d'autorisation de travail) et sa réorientation sera suspecte !

Marceline (camerounaise) :

Elle est arrivée à 14 ans à la suite de la séparation de ses parents. Elève de BTS dans les métiers de la mode et l'entretien des textiles, elle rêve de se spécialiser dans la haute couture et de monter sa propre boîte !

Mais quel avenir lui réserve la préfecture ?

Carina (chilienne) :

Agée de 19 ans, elle fait un BEP à Saint-Denis. Elle vient d'obtenir un titre étudiant avec RESF. Mais à quoi va lui servir ce titre précaire, alors qu'elle veut s'orienter vers la coiffure ?

L'alternance lui est interdite (faute d'autorisation de travail) et sa réorientation sera suspecte !

Yan Lin (chinoise)

Cette jeune est arrivée il y a cinq ans rejoindre ses parents. Brillante élève de Terminale dans un lycée de La Courneuve, elle veut se spécialiser en mathématiques. Mais sa mère est toujours sans papiers, malgré 11 ans passés en France.

Comment faire des projets ?

Nelson (congolais)

Il est venu en France en 2006 rejoindre sa mère qui vit ici, a un enfant français et vient d'obtenir un titre de séjour. Son père, malade, ne peut plus le prendre en charge au Congo. Mais Nelson, élève à Aubervilliers, a atteint sa majorité.

La loi ne lui permet pas de vivre en France auprès de sa mère.

Yan Lin (chinoise)

Cette jeune est arrivée il y a cinq ans rejoindre ses parents. Brillante élève de Terminale dans un lycée de La Courneuve, elle veut se spécialiser en mathématiques. Mais sa mère est toujours sans papiers, malgré 11 ans passés en France.

Comment faire des projets ?

Nelson (RDC)

Il est venu en France en 2006 rejoindre sa mère qui vit ici, a un enfant français et vient d'obtenir un titre de séjour. Son père, malade, ne peut plus le prendre en charge au Congo. Mais Nelson a atteint sa majorité.

La loi ne lui permet pas de vivre en France auprès de sa mère.

Même **Ursule** (congolaise en lycée pro à Bobigny), qui venait de Brazzaville rejoindre son père français et sa mère adoptive, elle-aussi française, n'a pas trouvé grâce aux yeux d'une préfecture qui applique la politique du chiffre, considère chaque étranger comme un fraudeur en puissance et refuse trop souvent de prendre en compte les situations humaines...

Pour elle et pour tous les autres, la loi doit changer ! Signez la pétition : www.educationsansfrontieres.org/article19155.html

Même **Ursule** (congolaise en lycée pro à Bobigny), qui venait de Brazzaville rejoindre son père français et sa mère adoptive, elle-aussi française, n'a pas trouvé grâce aux yeux d'une préfecture qui applique la politique du chiffre, considère chaque étranger comme un fraudeur en puissance et refuse trop souvent de prendre en compte les situations humaines...

Pour elle et pour tous les autres, la loi doit changer ! Signez la pétition: www.educationsansfrontieres.org/article19155.html